

La préparation des repas

Le CCAS des Ponts-de-Cé choisit avec soins le prestataire chargé de la confection des repas avec une attention portée sur le respect de la saisonnalité des produits, la production locale et la qualité gustative des produits.

Le prestataire s'engage à respecter les normes d'hygiène et de sécurité (HACPP) en vigueur.

Il est, par ailleurs, attaché à proposer une alimentation adaptée, nutritive et source de plaisir, à disposition des personnes ayant recours au portage de repas à domicile.

Les menus sont conçus par une diététicienne.



Un rôle majeur de veille sociale

Notre agent de portage de repas est formé aux gestes de premiers secours et à la connaissance du vieillissement.

Il a la capacité de repérer et de faire remonter tout comportement inhabituel du bénéficiaire (repas non consommés, dysfonctionnement du logement, absence de réponse) à son responsable qui prendra les mesures qui s'imposent.

Son passage est l'occasion d'échanges permettant de tisser une relation de confiance et d'apporter un lien avec l'extérieur.

Contact

Service Portage de repas

Le Trait d'Union

45 rue Abel Boutin-Desvignes

02 41 79 75 52

Courriel : ccas@ville-lespontsdece.fr

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



Les bénéficiaires

Vous êtes âgé(e) et faire vos repas devient difficile ?

Vous êtes en situation de handicap ou à la suite d'un accident ou d'une hospitalisation, vous êtes momentanément dans l'incapacité de préparer vos repas ?

Pensez au portage de repas à domicile du CCAS des Ponts-de-Cé !



« J'apprécie les repas qui me sont apportés par Chloé, sa gentillesse et son sourire »

Les formules / menus

Vous fixez le nombre de repas souhaités chaque semaine, la durée pendant laquelle vous souhaitez bénéficier du service et vous avez le choix entre 2 formules :

- Une formule midi
- Une formule midi et soir

Plusieurs menus sont proposés :

- Un menu traditionnel
- Un menu sans sel
- Un menu hypocalorique/diabétique

En cas de difficultés de santé, les repas peuvent être proposés en texture mixée.

Les repas sont disposés dans des barquettes thermoscellées conçues pour être réchauffées au four microondes. Il est nécessaire de posséder un réfrigérateur pour le stockage des barquettes.



La livraison à domicile

Les repas sont livrés les lundis, mardis, jeudis et vendredis, à votre domicile entre 7h et 12h30.

Les repas du samedi sont livrés le jeudi et ceux du dimanche, le vendredi.

Toute annulation ou modification de commande doit être faite auprès du service **au moins 6 jours à l'avance.**

Devis gratuit et personnalisé sur demande.

Cette prestation peut être financée, en partie, dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou par votre caisse de retraite.

Elle ouvre droit à **une réduction d'impôt de 50% sur la part livraison des repas***

*dans le cadre de la loi de finances en vigueur